



Paris, le **05 DEC. 2013**

CHANTAL JOUANNO

SENATRICE  
DE PARIS

ANCIENNE MINISTRE

CONSEILLERE  
REGIONALE  
DE LA REGION  
ILE DE FRANCE

Monsieur,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur l'imposition des Mutuelles des salariés.

Comme vous le savez, le groupe UDI-UC, lors de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2014, s'est érigé contre la taxation sur les complémentaires par le biais d'un amendement de suppression de l'article 4.

Malheureusement, le Gouvernement n'a nullement tenu compte de notre opposition.

Regrettant de ne pouvoir vous apporter une réponse plus satisfaisante, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes cordiales salutations.

Chantal JOUANNO

**Monsieur Gilles MANENT**  
**DISPOFI**  
**Les Portes d'Espagne- Bâtiment A2**  
**99 route d'Espagne**  
**31 100 Toulouse**